

La protection de l'environnement : la Trame Verte et Bleue

Biodiversité, continuité écologique, verger, source en eau, corridor écologique, zone Natura 2000

L'objet de la Trame Verte et Bleue

Le maillage de la trame verte et bleue permet d'assurer le maintien d'un continuum entre les écosystèmes à protéger. La liaison de ces espaces, caractérisés par une grande richesse de faune et de flore permet de satisfaire les exigences écologiques des espèces, qui ont besoin d'une grande superficie pour accomplir leur cycle de vie : Un réseau d'aires protégées connectées en inter-relation forme une trame écologique pour l'ensemble des milieux, réunissant les conditions de vie et de ressources des espèces sauvages.

La mise en place d'une trame verte et bleue à l'échelle du grand territoire est une action concrète, permettant de réduire le déclin de la biodiversité. Elle permet le maintien des corridors naturels entre les différents secteurs, propices au cycle de vie des espèces.

La préservation de la biodiversité

Caractéristiques patrimoniales

Hautvillers a une fonction de liaison écologique entre le massif forestier de la Montagne de Reims, la Vallée de la Marne et les coteaux Sud d'Épernay.

L'espace naturel de Hautvillers est composé de forêts, de bois, de cultures, de prairies sur 808 hectares. L'Appellation d'Origine Contrôlée Champagne s'étend sur 316 hectares de vignes, qui répondent alors à la réglementation. Le versant viticole dit « Berceau du Champagne » est en partie inscrit en site classé au titre du Code de l'Environnement.

La partie Nord du plateau de Hautvillers est inscrite en zone Natura 2000 en tant que « Massif Forestier de la Montagne de Reims et étangs associés » en versant Sud. Les boisements, principalement constitués de feuillus, sont composés de chênes, de frênes et de hêtres. Les essences d'accompagnement présentent une grande diversité avec le merisier, le châtaigner, le charme, l'érable, l'alizier, le tilleul à petites feuilles, le bouleau verruqueux et le bouleau pubescent. Quelques peuplements de résineux ponctuent de manière éparse le territoire. La structure du peuplement le plus fréquent se compose d'un mélange de taillis futaie, suivi par la futaie régulière.

Le plateau se caractérise par la présence d'éléments remarquables naturels rares, généralement protégés, comme les espèces d'orchidées sauvages (la céphalanthère rouge, la céphalanthère à feuilles longues et le limodorum à feuilles avortées). Des phytocénoses rares singularisent les étangs. Les étangs et les forêts abritent une faune très diversifiée d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères avec des espèces d'intérêt communautaire, telles que le sonneur à ventre jaune, des chiroptères (le grand murin, le Vespertilion à oreilles échanquées et le Vespertilion de Bechstein de grande vulnérabilité). Le village dispose de nombreux vergers, qui participent également à la richesse écologique de Hautvillers.

Au Sud, les zones humides de la Vallée de la Marne ainsi que la rivière et ses berges présentent également une biodiversité intéressante. Les eaux de source de la montagne et de ruissellement s'y jettent en aval. Deux corridors écologiques forment la trame verte et bleue :

- Le massif forestier se présente comme une grande entité verte d'un seul tenant ;
- La Vallée de la Marne et le canal forment une continuité bleue et verte : l'eau de source s'écoulant du Nord au Sud les relie au plateau forestier.



La vallée de la Marne et ses zones humides avec sa faune et sa flore adaptées



Le ruban vert accompagnant la Marne et le canal, riche en biodiversité



La lisière de forêt, bordant l'étang, à la limite des habitations : les pratiques quotidiennes peuvent altérer les ressources de la forêt.



L'écoulement de l'eau, depuis le plateau de la forêt, à travers des rigoles et des fossés canalisés

La protection de l'environnement : la Trame Verte et Bleue

Compacité bâtie, gestion forestière, renouvellement urbain, richesse faune et flore

Objectifs

Comment préserver les continuités écologiques, riches en faune et flore, sous la forme de trame verte et bleue afin de conserver la qualité biologique et la diversité des milieux naturels de Hautvillers?

Recommandations

- 1 Référencer de manière détaillée les richesses de la faune et de la flore sur le territoire communal, afin de les connaître et appréhender le cycle de vie de ces milieux naturels (CNPCA*, PNRMR) ;
- 2 Conserver sans restriction les ressources de la biodiversité : forêt, source, cours d'eau, végétation ripisylve, zones humides, vallée de la Marne, les bosquets, les arbres isolés...
- 3 Maintenir les contraintes du socle territorial comme les zones de ruissellement, les secteurs inondables, les terrains instables...
- 4 Renforcer le cours d'eau, descendant du plateau forestier, comme support écologique de liaison entre la forêt et la vallée ;
- 5 Prévoir au sein du milieu forestier la création et l'entretien de clairières, de mares forestières, et inciter au retour du feuillu dans les peuplements de résineux avec la pérennisation des bonnes pratiques forestières locales (préconisations du PNRMR) ;
- 6 Poursuivre et dynamiser la gestion forestière dans les petites et moyennes propriétés privées (moins de 25 ha d'un seul tenant) par le biais d'actions concertées et de chantiers groupés dans le respect des principes du développement durable, suivant le Plan de Développement de Massif à l'échelle du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims ;
- 7 Favoriser une gestion partenariale et multifonctionnelle de la forêt valorisant ses potentialités, avec l'ensemble des acteurs de la forêt pour répondre à l'objectif opérationnel de la Charte du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (Article 17) ;
- 8 Protéger la zone Natura 2000 avec ses abords, identifiée comme un patrimoine naturel remarquable et le site inscrit « le berceau du Champagne » au titre du Code de l'Environnement ;
- 9 Renforcer la présence de bosquets et d'arbres isolés dans le vignoble, réceptacle et refuge d'espèces animales et végétales ;
- 10 Privilégier des pratiques raisonnées ou issues de processus écologiques pour le travail de la vigne et des cultures céréalières, afin d'éviter les fortes pollutions des sols et des ressources ;
- 11 Préférer le renouvellement urbain au sein du tissu urbanisé en maintenant la compacité des formes bâties, plus économes en espace, afin de préserver de plus grandes surfaces naturelles.

A éviter

- Interdire tous les obstacles qui rompent ou réduisent le maillage des corridors écologiques de la faune et de la flore (construction d'un édifice, voie, petites infrastructures obstruant le ruissellement, les milieux avec la disparition des ressources...) ;
- Proscrire le recul de la forêt, riche en espèces naturelles ;
- Limiter fortement l'étalement urbain et l'urbanisation tout en favorisant les dynamiques urbaines, liées au développement local.

* Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne



La forêt et les vergers aménagés dans le village, support de biodiversité



Les bosquets, réceptacles de faune et de flore, situés le long du fossé recevant l'eau de source

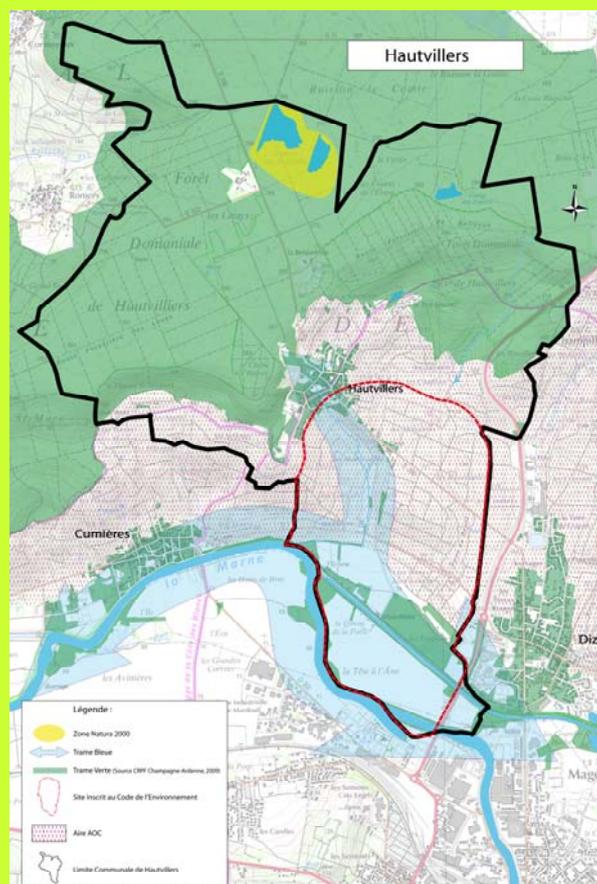


Schéma des corridors écologiques - La trame verte et bleue
Le conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne dispose des moyens d'approfondir ce schéma par la consultation d'experts

A retenir

La protection de l'environnement se concrétise par la mise en oeuvre d'une trame verte et bleue, formant une continuité écologique d'une grande richesse de biodiversité. La gestion quotidienne des espaces naturels, préservés dans leur intégralité, s'effectue suivant les principes de développement durable.

La protection de l'environnement : la trame verte et bleue



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

La protection de l'environnement : la trame verte et bleue

